

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 49 (1911)
Heft: 3

Artikel: Compagnons de misère
Autor: H.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-207515>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler,
GRAND-CHÈNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.

la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

La bibliothèque du bon Vaudois.

| | |
|---|----------|
| En vente au Bureau du <i>Conteur vaudois</i> : | |
| Causeries du « <i>Conteur vaudois</i> » (1 ^{re} série, 2 ^e édition, illustrée par Ralph) | Fr. 1 50 |
| Favey, <i>Grogne et l'Assesseur</i> , récit complet des aventures de trois bons Vaudois, par L. MONNET, illustré par Ralph et J.-H. Rosen | 2 50 |
| Po Recafa, recueil de morceaux patois, prose et vers (Payot et Cie, édit.) | 1 80 |
| Mélanges vaudois, de L. FAVRAT (Payot et Cie, édit.) | 1 — |
| Le Roman romand (Payot et Cie, éditeurs), 3 premières livraisons, en vente séparément : | |
| 1. A. BACHELIN, <i>La Carrochonne, La Marquise</i> | — 60 |
| 2. PHILIPPE MONNIER, <i>Nouvelles</i> | — 60 |
| 3. ED. ROD, <i>Scènes de la Vie suisse</i> | — 60 |

LE PATOIS DE BLONAY

Le 1^{er} février 1909, les habitants de Blonay rendirent les derniers devoirs à une de leurs combourgeoises dont ils conserveront éternellement la mémoire : M^{me} Louise Odin, née Pilliod. M^{me} Odin était la mère du mathématicien qui, âgé à peine de 25 ans, fut appelé à une chaire de l'ancienne Académie de Lausanne, et du philologue Alfred Odin, dont les travaux sur les patois du canton de Vaud sont devenus classiques. Elle-même est l'auteur de l'important *Glossaire du patois de Blonay*¹, qui ne renferme pas moins de 12,000 mots et plus de cinq cents proverbes et dictons.

Cet ouvrage, M^{me} Odin n'a pas eu la joie de le voir paraître. Il n'est sorti de presse que les derniers jours de 1910. Elle y avait consacré une grande partie de son existence, trouvant dans ce travail une diversion à de cruelles douleurs : en mars 1890, son fils cadet, le professeur de mathématiques, Auguste Odin, glissait aux Rochers de Naye en poussant ce cri déchirant : « Mon Dieu, ma mère ! » Six ans plus tard, une fièvre typhoïde, aggravée par le surmenage, emportait le fils ainé.

Ainsi que l'écrivait M. Aug. Reymond, dans *La Revue*, le lendemain de la mort de cette noble femme, « M^{me} Odin avait parlé dans son enfance le patois de son village. Elle avait un vrai culte pour ce langage expressif, le type le plus intéressant, à ses yeux, de tous les patois de notre canton. Aussi en avait-elle introduit l'usage dans sa famille, et était-ce un spectacle peu banal que d'assister aux entretiens des deux jeunes gens avec leur mère et leur grand'mère. Mais elle ne s'en tint pas là. Elle voulut travailler pour sa part à conserver le souvenir de cet idiome, et elle se mit à en faire le dictionnaire. Ce fut la tâche de la seconde moitié de sa vie. Quand elle en eut rédigé toutes les fiches, elle trouva un ami et un conseiller pour le mettre au jour ».

¹ Mémoires et documents de la Société d'histoire de la Suisse romande : *Glossaire du patois de Blonay*, par Louise ODIN. Préface d'Ernest Muret, professeur à l'Université de Genève. Publié avec l'appui de la Confédération suisse et de la Commission du Glossaire des patois de la Suisse romande. — Lausanne, Georges Bridel et Cie, éditeurs. — Grand in 8, 715 pages.

Ce collaborateur est M. Ernest Muret, professeur à l'Université de Genève. Sans qu'il y paraisse, sa part à la publication du *Glossaire du patois de Blonay* est considérable. Elle est faite d'une dizaine d'années de labeur en commun, de son étude de philologue, de son souci de donner à l'œuvre la clarté, la correction, l'unité découlant des méthodes linguistiques. Elle est faite aussi d'une sympathie et d'une admiration dont on trouvera l'expression dans les belles pages de la préface.

Répétant l'exemple donné par elle-même au sujet du *Glossaire* du doyen Bridel, la Société d'histoire de la Suisse romande s'est chargée de la publication de ce nouveau dictionnaire. La Confédération et la Commission du Glossaire des patois de la Suisse romande lui ont prêté leur appui. Certes, l'ouvrage de M^{me} Odin méritait pleinement de figurer dans la collection des *Mémoires et documents*. Il fournit d'aperçus sur le passé de Blonay. Mœurs, coutumes, croyances, superstitions, anecdotes historiques, détails de la vie domestique et de l'économie rurale d'autrefois, M^{me} Odin a noté tout cela avec un soin pieux, contant ses propres souvenirs ou reproduisant les récits que lui firent les vieillards. Son *Glossaire* en acquiert un charme, un prix inestimable.

Ouvrez-le, par exemple, au mot *brelliein*. « Lé z'ôtro kou, dit l'auteur, on n'ouzâve pa alâ su senanna avoué déi solâ brellien ; fallié le delon molli lè solâ por ôthâ le brellien. »

Et plus loin, au mot *ceri* : « Lé z'ôtro yadzo on savéi pa cerf lè solâ, on passâve fenamein la brossetta outoua de la mermita et apréi su lè solâ. » — « A la campagn' on fêre ti le solâ déi le dzoua et mîmamein clliou déi to petit z'einfan. »

A propos de joujoux (*amusemein*) : « Lé z'ôtro yadzo on n'atzetâve pa déi z'amuzemein éi z'einfan ; ora lè z'einfan l'an lè man pléine dé galé z'amuzemein ke brizon sito ke lè z'on, ée son onco pa contein. »

Ne sût-on rien de la vie de l'auteur, on verrait, rien qu'à feuilleter ces pages, qu'elle adorait les enfants. Rien de ce qui les touche ne lui échappe. Elle a recueilli les ritournelles qu'on chantait aux bébés en les faisant sauter sur les genoux. En voici quelques-unes, fort originales :

A, b, c, d,
tiuva dé corbé ;
ma mère m'a battu
avoué ou rollion pointu ;
le vêti s'é vêta,
la vâste l'a pliora ;
le vêti l'é révénou,
la vâste l'a rizu.

*

¹ M. Muret a transcrit le patois de Blonay avec son accentuation et en supprimant toutes les lettres qui ne se prononcent pas. Cette notation phonétique est vraiment très bonne, et le lecteur se familiarisera rapidement avec elle. Mais elle exige des signes typographiques que ne possède pas l'imprimerie du *Conteur* ; aussi force nous est de nous en tenir au mode de transcription en usage dans nos colonnes.

éi fero mon mullet
por alâ déman à Pertet (*Pertit*) ;
éi fero m'n'âno
por alâ déman en Allyo (*Aigle*) ;
éi fero mon tsavau
por alâ déman à la Tsô (*la Chaux*).
*

Tro, tro, tro !
Madame dé Brot
L'é tcheza dein le pakot.
Ko ke l'a réléva ?
— L'é monsu dô Velâ.
— Yô ke l'a boutâ ?
— Déssu on trablliâ
Tot einpakotâ.

Quand les petits enfants pleurnichent, on leur dit :

Tsanta, pllaoura, tsanta, ri,
Clliou la pouarta dé ton courti,
Kan ié z'ozéi té vêron, té kriyéron :
« Peka-merda, peka-son ! »

On les amuse avec la formule suivante, prononcée en passant légèrement le bout des doigts sur leurs bras : « Per inke, per inke passe la ratetta » ; puis, prenant successivement le bout de chaque doigt, en commençant par le pouce, on dit : « Ci inke l'a yu, ci inke l'a prâi, ci inke l'a tyâ, ci inke l'a medzi, et le petit glinglin di ein pllorei : me, n'é rin za-u ! me, n'é rin za-u ! (Variante : « et le petit menet ke n'a rin za-u, fâ : myou, myou, myou ! »)

En leur prenant les doigts les uns après les autres, on dîta aussi : « Poudzi dô Boudzi (*Baugy*), l'êtsepotse dê Borgognè, grandâi dé Vevai, damuzala dé Lozena, petidâi dou Valai. »

Autre ritournelle enfantine :

Kan lè patai danchon,
tote lè pate breinlon ;
kan van sé rédzoï,
tote lè pate van tsezi.

Enfin, en jouant avec un bébé, on passe alternativement la tête des deux côtés de la personne qui le tient, en disant, d'un côté : « coucou ! » et de l'autre côté : « trovâ ! »

Mais on doit se garder, par amusement ou autrement, d'enjamber le berceau quand l'enfant s'y trouve : « Fô pa kanblliâ on bri kan léi a on eïfan dedein, cein lèi grâve d'urinâ ». De même : « Fô pa breci le bri kan lèi a rein d'eïfan de dein, cein ballie lè koliké ». (A suivre.)

V. F.

COMPAGNONS DE MISÈRE

Un brave homme de paysan dans une dèche noire — l'année a été si mauvaise ! — se présente, l'autre jour, chez le coiffeur du village :

— Monsieur le coiffeur, lui dit-il, il faut que j'aille à un enterrement cet après-midi ; comme j'ai une barbe de quinze jours, il faut absolument me raser ! Seulement, voilà, j'ai point d'argent, je vous paierai la prochaine fois.

Le frater à ce discours fait une figure longue d'une aune, mais n'osant refuser, commence à le raser avec toute la mauvaise grâce possible, et en utilisant le plus vieux de ses rasoirs, émoussé et dentelé par de « longs et loyaux » services. Vous voyez d'ici la victime souffrant le martyre dans son fauteuil et n'osant souffler mot !

Tout d'un coup, dans la cour, derrière la boutique du Figaro villageois, retentit un cri perçant. Le coiffeur s'arrête un instant dans son travail, se demandant ce que c'est, puis il se rappelle que le voisin fait boucherie ce jour-là.

Le paysan de son côté a reconnu le cri du cochon qu'on égorgé et, s'adressant à l'opérateur qui a recommencé à lui racler la figure :

— Ecoutez-vous comme y crie, je crois qu'en voilà encore un qui se fait raser à crédit !

H.

LE Z'HAILLON DE NOTRÈ FENNE

On lau dit adi *tsermalâre*
A stausse que l'ant dâi gredon ;
Que sâiant dame ào couseenâre
On lè z'âme que dâi gâti.
Quand ie sant ein mariagraillon
Sant bin galéze cliau pernette ;
Quand l'ant met lau grand cotillon
Lè fenne d'ora sant bin pouette !
Quand s'einbantsant pè lè tserrâre,
Que sè mettant su lau treinte-ion,
Lau tsapî mè fânt adi pouare :
On derâi 'na benn' à bordon
Tota pleina de covasson,
Ao bin dâi grôche z'écoulette
Qu'on arâi verâi à boellion. —
Lè fenne d'ora sant bin pouette !
— Qu'è-te cosse ? diant lè coincoire,
Bin su que l'è dâi croubelion.
— Cliau benne vo fâtant la fâouare,
Qui leu repondant lè couétron.
— L'ant su la titâ su copon,
Subliant adan lè zizelette.
Avoué lau demi-quâteron,
Lè fenne d'ora sant bin pouette !
Seimblant dêi z'éponâire-vaudâre
Quand ie betant lau cotillon
Qu'on derâi quasu dâi panâre :
Pllie petits ein avau qu'amom,
Serrant ài grâllie et ào bouuron. —
On djurâi dâi garavouette
Quand troupegnant dein cliau gredon.
Lè fenne d'ora sant bin pouette !
Sant bin galéze à novillon,
Mâ n'allumâ pas dâi motsette,
Câ vo derâi : « Dein cliau z'haillon
Que lè fenne d'ora sant bin pouette ! »

MARC A LOUIS.

LE PAS DU LUSTRE

Les Diablerets sont menacés, on le sait, d'avoir eux aussi leur crémaillère, avec toutes les laideurs qui sont le complément obligé des chemins de fer de montagne. Il faut espérer que ce n'est là qu'un cauchemar et que la reine des Alpes vaudoises conservera intacte à tout jamais sa belle couronne d'argent.

Le bruit qui se fait à propos du projet de MM. Amiguet frères redonne de l'actualité à ce qui a été écrit sur les Diablerets et les environs. Voici, pour qui l'ignoreraient, l'origine du nom du *Pas du lustre*, donné à un passage jadis secréteux, sur le versant méridional de la montagne :

En août 1857 — dit le docteur Cérésole, témoin de l'incident — le botaniste Jean Muret, accompagné des deux Philippe Marlétaz (le père et le fils), des Plans de Frenières, voulut, avant de mourir et avant de n'en avoir plus la force, mettre le pied sur la plus haute cime vaudoise, en passant par le chemin récemment découvert par M. Eug. Rambert et ses compagnons, depuis Anzeindaz. L'ascension réussit à souhait, par le plus beau temps qu'on puisse rêver. A la descente, arrivés à la paroi entre le sommet et le col, le

vieux Marlétaz exigea du papa Muret, alors dans sa cinquante-neuvième année, qu'il se laissât passer une corde sous les bras, pour le retenir, le cas échéant, dans ce pas vierge alors des crampes qu'on y a fixées depuis.

De retour à Anzeindaz, près du feu du père Pittier, celui-ci nous demanda comment notre grimpée avait réussi. A quoi M. Jean Muret répondit :

— Je suis très content ; tout a bien été, si ce n'est qu'à un mauvais pas, ces brigands m'ont suspendu comme un lustre.

La comparaison fit rire, et voilà comment ce pas fut baptisé *Pas du Lustre* et qu'il a pour parrain celui dont le nom est gravé au pied du Muveran.

(Autour des Plans.)

WAGNON.

Pas de mal. — Entendu dans une soirée chez un de nos voisins :

Un monsieur marche sur la robe d'une dame. Celle-ci se retourne d'un air furibond. Mais changeant aussitôt de visage :

— Ah ! pardon, monsieur, j'allais me mettre dans une colère... J'avais cru que c'était mon mari !

LES PETITS

Avez-vous remarqué combien il y a de petits enfants intelligents ? Pour moi, tous les marmots de mes amis et connaissances, autant que j'en compte, le sont. C'est à se demander comment il se fait que tant de grandes personnes ne le soient pas !

Tous vous avez fait cette petite expérience. Vous arrivez dans une famille amie avant que les petits soient au lit :

— Vous allez voir comme bébé est intelligent et comme il a fait des progrès ces derniers temps : Bébé, va dire bonjour au monsieur !

Bébé, un petit bonhomme de deux ans, n'est pas dans son bon jour. Il vous tend la main en grognant et en détournant la tête.

— Dis au monsieur comment il fait, le « témin de fer ».

Silence de Bébé.

— Alors la vache ! Tu sais la grosse vache qui est dans le pré.

Bébé se tait encore, malgré les gestes, la mimique et les encouragements de sa maman, qui se donne un mal incroyable pour l'amener à manifester son incroyable intelligence. On essaie de lui demander autre chose :

Après la vache, c'est le chien, puis le chat, puis... le coq... puis... Tous les animaux de la ferme et tous les oiseaux de la basse-cour y passent successivement sans parvenir à décider Bébé à sortir de son mutisme.

De guerre lasse on finit... par où l'on aurait dû commencer, on ne s'occupe plus du petit bonhomme qui, vexé, s'en va bouder dans un coin.

*

Une autre catégorie d'enfant intelligent est celui qui jase à tort et à travers. Un peu plus âgé que le précédent, il a déjà ses idées sur les gens ou les choses et ne demande qu'à les communiquer à tout venant. C'est « l'enfant terrible », la terreur des pères et mères, dont il ne manque jamais de répéter les propos inconsidérés et les paroles en l'air au moment précis où l'on achèterait son silence à prix d'or. Combiné de catastrophes, tragi-comiques, de scènes familiales et de tempêtes dans un verre d'eau ont été provoquées par le babillage de l'enfant terrible !

*

On rencontre encore très souvent cette troisième espèce, la plus terrible de toutes : l'enfant savant ! Ce petit prodige, que ses parents pleins de vanité ont « forcé », comme les jardiniers « forcent » les fleurs pour obtenir des spécimens

plus gros et plus beaux, a appris péniblement une petite poésie à laquelle il ne comprend goutte. On le juche sur un tabouret et il commence à vous narrer d'une voix monotone et nasillarde les aventures du « Corbeau et du renard ». Le bon Lafontaine, dont tous nous avons massacré les œuvres immortelles sur les bancs de l'école, et Florian, le fabuliste de l'enfance, sont les auteurs préférés pour ces précoces manifestations de l'intelligence enfantine.

De grâce ! ayez pitié du pauvre gosse qui transpire à grosses gouttes ! O papas ! O mamans ! mettez tout amour-propre de côté et ne l'obligez pas à endurer ce martyre qui a nom la « poésie de Nouvel An ».

*

Pour finir, laissez-moi vous narrer la réplique d'une fillette de trois ans, dont les parents désiraient faire apprécier l'esprit d'observation à un ami en visite.

La mignonet avait accompagné sa bonne à la ferme voisine, et on lui avait montré treize jolis petits cochons roses et blancs, nés le jour même.

La maman, câline, demande à la petite :

— Voyons, Mimi, dis au monsieur ce que tu as vu cet après-midi.

Mimi se fait un peu prier pour répondre. On insiste. Enfin, elle dit avec conviction :

— Ce que j'ai vu ?... J'ai vu treize jolis petits frères !

BERT-NET.

Une âme pure. — Granday, accusé d'avoir volé une montre à un horloger de Lausanne, sort du tribunal, la tête haute : il est acquitté. Rejoignant son défenseur, il lui fait :

— N'est-ce pas, monsieur l'avocat, à présent j'ai bien le droit de la porter ?

ANZEINDAZ, EN 1870.

Les calamités de la guerre ont pu, cette année, jeter un voile de tristesse sur la fête des hauts pâturages ; mais elles ne l'ont point empêchée d'avoir lieu. Elle fait partie de la vie des montagnards ; elle a passé dans leur sang, et il faudrait pour qu'ils y renonçassent que le canon grondât dans leurs vallées. Donc, au jour fixé, on célébrait la mi-été à Anzeindaz, la plus belle alpe des montagnes vaudoises, au pied des Diablerets. On avait choisi pour salle de bal une petite plaine, au sol parfaitement uni, au gazon ras et fin, entourée de mamelons verdoyants, véritable salle, œuvre d'un ruisseau qui, pendant des siècles, a déposé là son limon. Le méntrier travaillait de l'archet ; mais on ne dansait guère, et la plupart des assistants faisaient gallerie sur la pente...

— Qu'est-ce à dire ? demanda un homme à barbe grise, qui passait familièrement du groupe des messieurs à ceux des montagnards. Depuis quand ne danse-t-on plus à la mi-été d'Anzeindaz.

— Holà ! monsieur, répondit un montagnard plus discret en patois qu'en français, c'est qu'on est dans des *circonstances* assez ridicules... A votre santé, monsieur Olivier.

L'homme à la barbe grise était, en effet, Juste Olivier, notre ami, notre poète.

« Il est de règle qu'on danse à la mi-été », se dit-il à lui-même, et offrant sa main à l'une des jolies personnes du groupe citadin, il descendit sur la pelouse unie, et fit honneur à la plus belle valse que le méntrier de la montagne put tirer de son violon. La tête lui en tourna bien quelque peu ; mais son exemple ne fut pas perdu. Les Valaisans et les Valaisannes prirent courage ; quelques jeunes gens du pays s'ébranlèrent, et les filles de Gryon eurent des cavaliers.

Mais à peine avait-il repris sa place sur le penchant de la colline qu'un groupe compact se formait autour de lui. On savait bien qu'il n'était pas venu à la fête les mains vides. « La chanson,